

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, vendredi 12 mars 2021 à 19 h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (12)	Dominique Chaudey, Jean-Luc Pairis, Jérôme Herve, Aline Richard, Mélanie Pointurier, Claude Bindit, Marylène Gimeno (arrivée 20 h), Fabienne Drezet, Ghislain Chouet, Bruno Jamet, Jérôme Mourot (arrivé 20h), Josette Richard (secrétaire de séance).
Absents excusés (3)	Procurations : Christophe Schoenfelder à Claude Bindit, Jérôme Pernot à Dominique Chaudey, Patricia Alexanian à Fabienne Drezet

Le 12 mars à 19h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique Chaudey Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 35 sous la présidence de Monsieur le Maire.

Émargement de la feuille de présence.

Ordre du jour

- Orientations Budgétaires
- Travaux 2021
- Dématérialisation (Logiciel ACTE)
- Débat projet scolaire
- Questions diverses

Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal.
Adoption à l'unanimité.

1/Orientations Budgétaires

Les Elus aux finances, Mélanie Pointurier (conseillère déléguée) et Jérôme Hervé (adjoint), nous ont présenté les grandes lignes du budget avant le vote qui aura lieu en Avril. Notre compte administratif est conforme au compte de gestion de la Trésorerie. Ils feront l'objet d'un vote ultérieur.

Un point est aussi fait sur les subventions pour la rue de Luze, ainsi que sur le FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) qui est un remboursement par l'Etat sur certaines de nos dépenses d'investissement.

La CAF (capacité d'autofinancement) nous donne notre réelle capacité pour nos projets futurs elle sera examinée en profondeur et nous permettra de réaliser certains projets sur 2021.

Nous avons réalisé des économies sur le chapitre 11 (dépenses générales) par rapport au budget initial mais nous avons une baisse des recettes concernant les dotations de l'Etat, la vente de terrains et nous n'avons pas vendu de bois cette année.

L'engazonnement et les plantations rue de Luze seront réalisés en avril.

2/Travaux 2021

Présentés par Jean-Luc Pairis et Aline Richard, adjoints, Marylène Gimeno et Claude Bindit conseillers délégués.

Nous ferons un choix budgétaire entre tous les travaux par priorité et nécessité pour le village

Il s'agit de :

- Revoir l'électricité des bâtiments communaux et l'éclairage public (passage en LED)
- Installer un défibrillateur qui sera mis entre le portillon de l'école et le temple

Mairie

- Accessibilité de la mairie PMR
- Prévoir une 2ème pompe de relevage pour les eaux usées rue du levant
- Revoir l'assainissement de la rue de Chagey et de la rue de Luze où il y a quelques soucis d'écoulement des eaux
- Nettoyer des chemins de la forêt
- Élaguer des arbres autour du cimetière
- Prévoir quelques allées dans le cimetière pour faciliter le passage auprès des tombes
- Pour les bâtiments scolaires : revoir la porte de secours, les volets dans la maternelle, les fenêtres à changer et les vidéo projecteurs pour les classes
- Réfection d'un chemin sur 80 m vers l'écurie de la source

-Il est prévu aussi de mettre des bacs de sable dans les endroits difficiles du village en cas de neige

-Revoir les bancs du village

-Prévoir des décorations supplémentaires pour les fêtes de fin d'année

3/ Logiciel ACTE

Il s'agit tout simplement de faciliter nos envois postaux (Préfecture, TP) par ce logiciel qui nous coûtera 500 euros sur 3 ans. Il sera obligatoire en 2022.

4/ Débat projet scolaire

PROJET : L'orée du bois.

Entre les écoles D'Echenans de Mandrevillars et Brévilliers.

Que pourra-t-on faire sur ce projet (5 ou 8 classes) ?

Nous avons quelques zones d'ombre sur notre capacité Caf à ce jour (financement sur 30 ans d'emprunt).

Nous ne savons pas encore si le projet culturel (cirque, cinéma et musiques actuelles) sera finalisé et quel niveau de fiscalité nous pouvons escompter. Des précisions seront annoncées en juin 2021 par la CCPH.

Que faire des bâtiments actuels (mairie, salle polyvalente, école) ?

Quels aménagements rue du levant (trottoirs, zone bus, route...) et pour l'accès (pont, déambulation ...) ?

Les discussions sont en cours entre les élus des villages : budgets à établir ainsi que les subventions, les finalités du projet, le nombre des élèves. Nous reporterons toutes ces discussions en 2022, tout en inscrivant en dépense d'investissement une somme pour le Bureau d'études.

La réflexion sur la rénovation des bâtiments actuels ne peut aboutir que sur un projet à 5 classes. Ce dernier, le plus élevé du fait de la participation de 2 communes seulement, semble écarté.

5/Questions diverses

Création d'une commission rénovation et embellissement.

Ghislain Chouet se propose d'en être l'animateur.

Nicolas Hennequin, l'employé communal, a créé un hôtel à insectes qui est mis en place vers le monument, il l'agrémentera de fleurs à son pied. Un grand MERCI à lui.

Un heureux événement est arrivé à notre ATSEM Véronique Klemann : le petit Samuel est né. Toutes nos félicitations aux parents.

FIN DE SÉANCE : 23 H 30